

# RAPPORT GENERAL DE L'ATELIER DE RESTITUTION ET DE VALIDATION DU PROGRAMME NATIONAL DE REFERENCE D'ACCES AUX SERVICES ENERGETIQUES (PRASE)

Le mardi 7 avril 2009, s'est tenu à l'Hôtel TERMINUS de Niamey (Niger), l'Atelier national de restitution et de validation du Programme National de référence d'Accès aux Services Énergétiques (PRASE). Cet Atelier a été organisé par le Ministère des Mines et de l'Énergie, avec le concours technique et financier du PNUD et de la CEDEAO.

Les différentes parties prenantes du PRASE, notamment des représentants (i) des collectivités territoriales, (ii) des services administratifs déconcentrés, (iii) des ministères techniques et (iv) de la Société Civile, ont pris part aux travaux de l'atelier. (Cf. liste en annexe).

## I. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture, placée sous la présidence de Monsieur le Ministre des Mines et de l'Énergie, s'est déroulée en présence du Haut Commissaire à la Modernisation de l'Etat et à la Décentralisation du Niger, du Directeur de l'Énergie de la CEDEAO, de la Représentante Résidente du PNUD au Niger et de plusieurs autres invités officiels.

Trois allocutions ont été prononcées au cours de cette cérémonie d'ouverture :

1. L'intervention de Mme la Représentante Résidente du PNUD, a porté notamment sur le contenu et les objectifs du PRASE. A cet égard :
  - Elle a salué la décision politique des Autorités du Niger d'avoir initié un tel programme qui pourra avoir un impact potentiel sur l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), notamment en milieu rural;
  - Elle s'est félicité de la qualité du partenariat entre le PNUD et le Niger qui a permis de retenir l'accès aux services énergétiques comme une composante majeure du programme pays 2009-2013, aligné sur la SDRP du Niger ainsi que sur le plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (UNDAF) ;
  - Elle a confirmé, au nom de M. Jean Christophe DEBERRE, l'engagement du PNUD tant au niveau régional (BRA/PREP) qu'au niveau du bureau pays, d'appuyer le renforcement des capacités du Niger, pour une prise en compte des questions environnementales et énergétiques dans la formulation et la mise en œuvre de leurs politiques de développement, comme il est prévu, du reste avec le PRASE ;
  - Elle s'est réjouie de l'intérêt déjà manifesté par certains partenaires, en particulier la Coopération luxembourgeoise, le FEM et la Coopération autrichienne pour soutenir la mise en œuvre du PRASE.

2. La deuxième allocution a été délivrée par Mr DABIRÉ, Directeur de l'Énergie de la CEDEAO.

- Il a loué l'effort de mise en œuvre par le Niger des recommandations du Livre Blanc Régional (LBR) dont le PRASE apparaît comme une concrétisation au plan national;
- Il a annoncé le démarrage prochain d'une mission régionale d'évaluation des besoins en renforcement des capacités, en appui au pays membres : cette opportunité pourrait être profitable pour le PRASE.

3. Enfin Monsieur le Ministre des Mines et de l'Énergie a prononcé le discours d'ouverture. A cette occasion, il a mis en exergue la coïncidence, qui n'est pas fortuite, de la tenue de cet atelier de restitution et de validation du PRASE avec la journée Nationale des Énergies Renouvelables et la Journée de l'Énergie Solaire de l'espace CEN-SAD. En effet, souligne-t-il, le PRASE inscrit le volet énergie renouvelable dans ses priorités. Monsieur le Ministre a justifié son engagement et sa détermination à plaider pour l'adoption par le Gouvernement du Niger du document du PRASE. A ce sujet, il a relevé avec force que ce programme d'envergure nationale pourra avoir un effet d'entraînement sur le développement économique et social national en servant de catalyseur pour accélérer l'atteinte des OMD et des objectifs de la stratégie de la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) du Niger . Le PRASE devra notamment:

- permettre à au moins 40% des populations rurales du Niger d'accéder à des services énergétiques modernes ;
- assurer la promotion de l'emploi avec la création de plus de 8000 emplois directs et indirects en milieu rural;
- susciter une dynamique de développement socio économique dans les 213 communes rurales que compte le Niger.

En conclusion, M. Le Ministre a indiqué que la tenue de cet atelier de restitution du PRASE devra ouvrir de nouvelles étapes, à savoir son financement et sa mise en œuvre au profit des populations. Aussi a-t-il exhorté tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux, programmes et projets, ONG et autres Associations de Développement à appuyer techniquement et financièrement le PRASE. Enfin, M. Le Ministre a exprimé ses vifs remerciements aux partenaires du Niger, en particulier la CEDEAO, le PNUD et à son Programme Régional Energie Pauvreté (PREP) qui ont bien voulu accompagner le processus de formulation du PRASE.

A la pause, les invités et les participants à l'atelier ont eu l'opportunité de découvrir des réchauds mis au point par la SNCC-SA et qui sont adaptés à la combustion du charbon minéral. Une démonstration d'allumage du charbon minéral a été effectuée par l'équipe de la SNCC-SA.

A la reprise des travaux, un bureau de séance a été mis en place. Il est composé de :

MM. Albert- Michel WRIGHT	: Président modérateur ;
Yaou YAHAYA	: Premier Rapporteur ;
Ibrahim SANI	: Deuxième Rapporteur.

## II. PRESENTATION DU PRASE

La revue complète du programme PRASE a fait l'objet de trois exposés présentés par des responsables du Ministère des Mines et de l'Énergie. Les présentations faites respectivement par Safiatou ALZOUUMA, Ibrahim SOUMAILA et Mme SOGA Fati ont permis de passer en revue les différents volets du PRASE en particulier les quatre points suivants :

1. le cadrage institutionnel du PRASE,
2. le partenariat intersectoriel du PRASE,
3. le mécanisme de financement du PRASE,
4. le plan d'actions prioritaires de mise en œuvre du PRASE.

## III. DISCUSSIONS

Des débats animés et riches autour des thèmes développés par les trois intervenants du Ministère des Mines et de l'Énergie ont marqué le déroulement de l'atelier. Ils ont porté notamment sur les quatre points clés suivants :

1. **Sur le cadre institutionnel**, les interventions les plus significatives ont exprimé : **(i)** le souhait d'élargir le comité de pilotage par l'intégration d'acteurs comme les ONGs actives dans le secteur de l'Énergie, le ministère du tourisme et de l'artisanat ; **(ii)** la prise en compte des dispositif institutionnel de gestion locale et centrale de la Taxe Spécifique de l'Électricité, mettant en place les comités nationaux et locaux d'électrification (décret 92 065/PM/MME du 12 février 1992 et décret 92 371/PM/MMI/ME/ du 25 novembre 1992 ) ; **(iii)** la nécessité de la définition de procédures et règles de contrôle interne et d'audit externe de gestion du PRASE, **(iv)** la délimitation des rôles et responsabilités des partenaires sectoriels à travers des conventions qui engagent toutes les parties.
2. Les **partenariats intersectoriels** avec les secteurs prioritaires de la SDRP (Santé, éducation, hydraulique, agriculture) qui découlent de l'approche multisectorielle du PRASE. Le caractère fédérateur du PRASE devra être préservé par l'implication effective de tous les acteurs sectoriels. S'agissant en particulier de l'éducation, les intervenants ont demandé de relativiser le poids des indicateurs d'impact de l'accès aux services énergétiques sur la capacité d'accueil des établissements scolaires. Enfin, sur le déploiement du PRASE, il est recommandé que l'approche progressive ne soit pas un frein à la couverture effective de tout le territoire national du Niger par le PRASE.
3. Sur le **mécanisme de financement**, les participants ont noté l'importance du volume de financement à rechercher qui s'élève à 99,482 milliards de FCFA sur une période de 10 ans. Dans ce cadre, il est recommandé par l'Atelier de mettre à profit avant tout les acteurs nationaux publics et privés en vue de garantir la pérennité du mécanisme de financement, au terme des interventions des partenaires. Aussi, l'atelier se félicite t-il de la prise en compte de la contribution des usagers au financement des services rendus dans le cadre du PRASE et de la dégressivité des subventions prévues pour les opérateurs de services énergétiques.

**4. L'élaboration d'une feuille de route** réaliste à même de garantir une bonne organisation de la table ronde des Bailleurs de Fonds pour le financement du PRASE. S'agissant de ce dernier point, une brève intervention de Pape Touty SOW, Consultant du PNUD/PREP, a permis d'identifier les différentes catégories de partenaires potentiels du PRASE et de présenter deux options de calendrier des actions préalables à la tenue de la table ronde. Les deux options sont paramétrées suivant la rapidité d'exécution dans la conduite de l'agenda et le niveau de ciblage dans l'approche des partenaires potentiels. Les activités ci après devraient servir de jalon à au projet de feuille de route :

- Finalisation du projet de document PRASE par la prise en compte des observations et recommandations de l'atelier;
- Adoption officielle du document par le Gouvernement;
- Organisation de concertations préliminaires avec les partenaires ciblés ;
- Tenue de la Table Ronde
- Lancement du PRASE.

Les échanges sur ce dernier point ont abouti à la conclusion d'adopter une « procédure d'urgence », à savoir la tenue de la table ronde des bailleurs de fonds, dès juin 2009, compte tenu, par ailleurs, de la volonté déjà manifestée par les uns et les autres de s'impliquer dans son exécution.

Au terme de ces débats, l'atelier a validé le document de PRASE et a souhaité, après finalisation, qu'il soit adopté par le gouvernement dans les meilleurs délais.

A la clôture, le Secrétaire Général du MME, au nom du Ministre, a réaffirmé la volonté politique du Ministre de conduire à terme le processus de validation du PRASE et de tenue dans les meilleurs délais de la Table Ronde de mobilisation des ressources pour son financement. Il a réitéré l'appel de M. le Ministre adressé aux acteurs nationaux à ne ménager aucun effort pour le succès du PRASE et a invité les partenaires à poursuivre et à élargir leur soutien pour la réussite de cette première initiative de programme fédérateur d'accès aux services énergétiques dans la région ouest africaine.